ILD 6

Les résultats d'apprentissage des élèves de CE1 sont améliorés en lecture/écriture et mathématiques

ILD 6	Les résultats d'apprentissage des élèves de CE1 sont améliorés en lecture/écriture et mathématiques			
Type d'ILD	**Extensibilité**	**Unité de mesure**	**Montant total alloué (USD)**	**En % du montant total du financement**
Produit	Oui	Texte	28,000,000 26,000,000 (IDA) 2,000,000 (GPE)	8,14%
Période	**Valeur**		**Montant alloué (USD)**	**Formule**
Valeur de référence	19% and 61%			
Année 1 Janvier – décembre 2023	n.a.		0	n.a.
Année 2 Janvier – décembre 2024	RLD 6.1 : MENA a réalisé une évaluation des apprentissages standardisée pour le niveau CP1 et CE1			RLD 6.1 : 2 millions (IDA) pour l'évaluation des apprentissages
Année 3 Janvier – décembre 2025	RLD 6.2 : MENA a réalisé une évaluation des apprentissages standardisée pour le niveau CP2 et CE1			RLD 6.2 : 2 millions (IDA) pour l'évaluation des apprentissages
Année 4 Janvier – décembre 2026	RLD 6.3 : MENA a réalisé une évaluation des apprentissages standardisée pour le niveau CE1 et CM2 RLD 6.4 : 60 % d'élèves de CE1 atteint le seuil minimal en lecture/écriture RLD 6.5 : 80 % d'élèves de CE1 atteint le seuil minimal en mathématiques au moins une association d'épargne et de			RLD 6.3 : 2 millions (IDA) pour l'évaluation des apprentissages RLD 6.4 IDA : A partir d'une valeur de base de 19%, décaissement de 2 millions quand 40% des élèves de CE1 atteignent le seuil minimal de compétences en lecture/écriture ; 100,000 USD pour chaque augmentation de point de pourcentage jusqu'à un maximum de 60% RLD 6.4 PME : A partir d'une valeur de base de 19%, décaissement de 500,000 USD quand 40% des élèves de CE1 atteignent le seuil minimal de compétences en lecture/écriture ; 25,000 USD pour chaque augmentation de point de pourcentage jusqu'à un maximum de 60% RLD 6.5 IDA : A partir d'une valeur de base de

	crédit.		61%, décaissement de 2 millions quand 70% des élèves de CE1 atteignent le seuil minimal de compétences en mathématiques ; 200,000 USD pour chaque augmentation de point de pourcentage jusqu'à un maximum de 80% RLD 6.5 PME : A partir d'une valeur de base de 61%, décaissement de 500,000 USD quand 70% des élèves de CE1 atteignent le seuil minimal de compétences en mathématiques ; 50,000 USD pour chaque augmentation de point de pourcentage jusqu'à un maximum de 80%.
Année 5 Janvier – décembre 2027	RLD 6.6 : MENA a réalisé une évaluation des apprentissages standardisée pour le niveau CE1 et CE2 RLD 6.7 : 60 % d'élèves de CE1 atteint le seuil minimal en lecture/écriture // RLD 6.8 : 80 % d'élèves de 3ème année (CE1) atteint le seuil minimal en mathématiques au moins une association d'épargne et de crédit.		RLD 6.6 : 2 millions (IDA) pour l'évaluation des apprentissages RLD 6.7 (IDA): décaissement de 3 millions quand 50% des élèves de CE1 atteignent le seuil minimal de compétences en lecture/écriture ; 200,000 USD pour chaque augmentation de point de pourcentage jusqu'à un maximum de 60% RLD 6.8 (IDA): décaissement de 3 millions quand 70% des élèves de CE1 atteignent le seuil minimal de compétences en mathématiques ; 200,000 USD pour chaque augmentation de point de pourcentage jusqu'à un maximum de 80%

ILD 6	**Les résultats d'apprentissage des élèves de CE1 sont améliorés en lecture / écriture et mathématiques**
Description	Cet ILD mesure les effets de la mise en œuvre de la PNAPAS sur les résultats scolaires des élèves en matière de maitrise des compétences de bases en lecture/écriture et en mathématiques. L'enquête nationale standardisée doit suivre une méthodologie de type EGRA/EGMA et portera sur un échantillon représentatif
Source de données/Agence	MENA-DVSP
Entité de vérification	Agent de vérification indépendant

Procédure	RLD 6.1/6.2/6.3/6.6 : La vérification sera basée sur l'examen de la documentation (rapport méthodologique et rapport de mise en œuvre et résultats rédigés par le DVSP) pour confirmer la mise en œuvre d'évaluations nationales standardisées pour les classes cibles (telles que définies ci-dessous). Ces évaluations nationales seront menées sur un échantillon représentatif d'élèves selon les méthodologies et normes EGRA et EGMA en termes d'échantillon et de seuil. RLD 6.1 : les niveaux cibles sont le CP1 et le CE1. L'évaluation doit avoir lieu avant mai 2024 pour l'année scolaire 2023/2024. RLD 6.2 : les niveaux cibles sont CP2 et CE1. L'évaluation doit avoir lieu avant mai 2025 pour l'année scolaire 2024/2025. RLD 6.3 : les classes cibles sont le CE1 et le CM2. L'évaluation doit avoir lieu avant mai 2026 pour l'année scolaire 2025/2026. RLD 6.6 : les classes cibles sont le CE1 et le C32. L'évaluation doit avoir lieu avant mai 2027 pour l'année scolaire 2026/2027 RLD 6.4/6.7 : Les données, suffisantes dans leur forme et leur contenu pour permettre la vérification de ce résultat, seront extraites de l'enquête nationale standardisée sur la lecture et l'écriture (EGRA) menée sur un échantillon représentatif (tel que défini dans la norme méthodologique EGRA) d'élèves en fin de troisième année primaire (CE1) mise en œuvre par DVSP et seront vérifiées par l'IVA.. DLR 6.5/6.8 : Les données, suffisantes dans leur forme et leur contenu pour permettre la vérification de ce résultat, seront extraites de l'enquête nationale standardisée sur les mathématiques (EGMA) menée sur un échantillon représentatif (tel que défini dans la norme méthodologique EGMA) d'élèves en fin de troisième année primaire (CE1) mise en œuvre par le DVSP et seront auditées par l'IVA.

(**Source** : PAD, avril 2024)